



ÉQUIPER SA MAISON TOUT EN RESPECTANT LES GORILLES

1. POURQUOI FAIRE ATTENTION ?

2. QUAND ON FAIT SES ACHATS...

- 2.1. ... on peut comparer les produits
- 2.2. ... on peut privilégier les produits labellisés

EN BONUS : QUELQUES ASTUCES !

- Et si on chouchoutait notre machine à laver ?
- Et si on faisait du neuf avec du vieux ?
- Et si on découvrait des ressources insoupçonnées dans notre électroménager ?

1. POURQUOI FAIRE ATTENTION ?

Lave-linge, télévision, fer à repasser, matériel sono... Voilà des équipements dont nous n'imaginons pas nous passer ! Il faut cependant être conscient que l'exploitation des matériaux utilisés pour leur fabrication a un impact fort sur la forêt.

Étain, or, tantale, tungstène... Ces noms sont ceux de métaux rares issus de mines dont certaines sont situées en Afrique, plus précisément là où vivent les gorilles et les chimpanzés. Ces grands singes voient disparaître leur habitat et sont en plus chassés pour leur viande par des employés vivant dans des conditions souvent très précaires.

Selon les Nations Unies, jusqu'à 75% du coltan provenant de la République démocratique du Congo serait d'origine illégale, c'est-à-dire issue d'une exploitation minière n'ayant aucun respect de l'environnement, des grands singes, et des conditions de travail des ouvriers.

Pour ralentir cette exploitation, dans tous les sens du terme, et pour économiser ces ressources rares et précieuses, il est donc primordial de les utiliser différemment.

2. QUAND ON FAIT SES ACHATS...

2.1. ... on peut comparer les produits

- Il est important de se renseigner sur la garantie de réparation, et sur les facilités de démontage de l'appareil : un moyen de s'assurer qu'une réparation pourra être effectuée, par un professionnel ou soi-même.
- À vérifier également : les performances énergétiques (privilégier les catégories A+++), la consommation d'eau annuelle, la durée d'un cycle standard (et donc l'électricité que cela requiert), l'adéquation aux besoins réels de la vie quotidienne...

2.2. ... on peut privilégier les produits labellisés

Voici des labels de référence qui représentent une base solide sur laquelle s'appuyer au moment de faire un choix. Ils garantissent des produits dont la fabrication est encadrée pour être moins polluante, dont l'usage est optimisé et dont le recyclage est facilité !



► **L'Écolabel européen** : on peut notamment le trouver sur les ampoules et les téléviseurs. Il garantit à la fois la qualité d'usage d'un produit et ses caractéristiques écologiques, bien que les critères diffèrent pour chaque catégorie de produits.

» Il est possible de consulter le catalogue des produits à qui l'Écolabel a été attribué à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/ecat/>



► La marque **NF Environnement**, le seul écolabel officiel français, certifie depuis 1991 plusieurs catégories de produits dont la fabrication, l'usage et le recyclage sont moins polluants et plus durables que ceux de produits équivalents. Pour les produits électriques et électroniques, NF Environnement garantit notamment que des pièces de rechange (d'origine ou équivalentes) seront disponibles pour réparer l'appareil, et ce pendant les cinq années qui suivront l'arrêt de la production de la gamme concernée. http://www.marque-nf.com/pages.asp?ref=gp_reconnaitre_nf_nfenvironnement





► **C2C (Cradle-to-Cradle)**, un label indépendant créé en 2005 qui certifie aujourd'hui plus de 300 objets. Il est attribué aux produits qui sont intégralement recyclables et produits grâce aux énergies renouvelables, qui ne contiennent aucun élément toxique connu pour l'environnement, et dont la production réduit au maximum la consommation d'eau. Plusieurs niveaux de label existent, afin d'encourager les entreprises à s'engager petit à petit dans cette démarche.
<http://www.c2ccertified.org/>

EN BONUS : QUELQUES ASTUCES !

Recycler c'est bien, ne rien avoir à recycler c'est mieux ! Cela évite de produire des déchets, d'utiliser des ressources pour fabriquer (ou encourager la fabrication) d'un objet supplémentaire, et des emplois sont même créés grâce à ces démarches. L'idéal c'est donc de consommer en mode 3R : avant de **recycler**, on peut penser à **réduire** sa consommation et à **réutiliser** ce que l'on a déjà ! Quelques astuces pour se lancer !

Et si on chouchoutait notre machine à laver ?

► Pour optimiser ses équipements, mieux vaut en prendre soin régulièrement : dépoussiérer les ventilateurs des téléviseurs et ordinateurs, vérifier les joints, faire des cycles à vide avec du vinaigre blanc pour débarrasser lave-linge et lave-vaisselle de leur calcaire...
► Pour éviter de devoir racheter un objet (et de produire un déchet...), pourquoi ne pas d'abord tenter de le réparer ? Quand on ne sent pas bricoleur on peut demander un coup de main à ses amis, assister à un « Repair café » (<http://repaircafe.org/fr/>), un atelier de réparation mensuel bénévole et gratuit, troquer des services entre particuliers en passant par un SEL (Système d'échange local) (<http://www.intersel-idf.org/rubrique2.htm>), un RERS (Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs) (<http://www.rers-asso.org/ou-intro.htm>) ou une Accorderie (<http://www.accorderie.fr/choisir-son-accorderie/>)... On peut aussi faire appel à la communauté d'Internet ! De nombreux consommateurs échangent leurs astuces et leurs trouvailles pour réparer ou remettre en état des objets, par exemple sur <http://www.apreslachat.com/> ou www.ifixit.com.

Et si on faisait du neuf avec du vieux ?

► Avant d'acheter ou de jeter, pourquoi ne pas mobiliser son entourage ? Les garages sont souvent pleins de trésors et ne demandent qu'à être désencombrés... On peut aussi faire appel à certains sites qui mettent en rapport des particuliers qui donnent les objets dont ils ne veulent plus : www.co-recyclage.com, www.donnons.org...
► On peut aussi se tourner vers les réseaux solidaires, qui collectent et réparent tous nos équipements du quotidien pour les revendre à prix réduit. Si ce n'est pas possible, les objets sont démantelés et acheminés vers les filières de recyclage adéquates.

Voici quelques structures où trouver son bonheur (ou donner ses anciens appareils, pour faire le bonheur des autres !) :

- **Emmaüs** : où donner (et acheter) dans toute la France : http://intranet.association.emmaus.fr/media/pdf/communautes_emmaus_en_france.pdf
- **Réseau Envie** : la liste des points de vente ici : http://www.envie.org/index.php?option=com_content&view=article&id=97&Itemid=224
- **Les Ressourceries** : toutes les adresses, pour donner ou acheter à moindres frais : <http://www.ressourcerie.fr/Vos-Ressourceries/Localisations>.

Et si on découvrait des ressources insoupçonnées dans notre électroménager ?

Saviez-vous qu'en moyenne 80% des composants des équipements électriques et électroniques peuvent être revalorisés ? Pour faciliter ce recyclage, plusieurs possibilités :

► Savoir que les équipements, petits et gros (chaînes hifi, lave-linges, téléviseurs, lampes, ordinateurs, batteries...) peuvent être rendus aux magasins (au moment de l'achat ou de la livraison), qui ont l'obligation de les reprendre lorsqu'on y fait l'achat d'un équipement similaire.
► S'adresser à sa mairie. Parfois la récupération des déchets électriques et électroniques (DEEE) s'effectue au même moment ou par les mêmes canaux que celle des encombrants (en bas de chez soi ou dans le quartier, à la demande ou à date fixe). Sinon la déchèterie reste la solution pour se débarrasser, en toute sécurité pour soi et pour l'environnement, des déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE). Dans certaines villes, les objets encore en état de marche sont même triés pour être redirigés vers les filières de réemploi !

